

Comité d'orientation du Réseau de prévention des crises alimentaires (COR/RPCA) Session extraordinaire, 6 avril 2020

Faisant suite à la [réunion restreinte](#) du RPCA du 2 avril 2020, le Comité d'orientation a tenu par vidéoconférence une session extraordinaire le 6 avril 2020 en présence des Commissaires Sékou Sangaré et Jonas Gbian des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ; ces deux institutions assurant conjointement le leadership politique du Réseau. Dr Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS, a présidé la réunion qui a été organisée avec l'appui du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Les membres du Comité formulent les conclusions et décisions suivantes :

- 1.** La crise humanitaire sans précédent qui s'annonce dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest impose à tous un devoir impérieux de coordination et d'alignement sur les priorités des pays de la région et de leurs organisations régionales. Nous demandons instamment à l'ensemble des parties prenantes de respecter les principes de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ([Charte PREGEC](#)) adoptée par les États membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS en février 2012. Il en va de l'efficacité de l'aide que nous devons collectivement apporter aux populations qui sont aujourd'hui dans la détresse ou qui le seront demain.
- 2.** Les parties prenantes sont dans l'action. Les pays se dotent de plans de réponse et les Organisations régionales mettent en place une *Task force* régionale ; des interventions sont en cours sur le terrain ; des initiatives internationales sont annoncées ; des analyses sont menées et des informations sont régulièrement produites sur l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle ; des bonnes pratiques sont et seront mises en évidence. Il est impératif d'y voir clair. C'est pourquoi nous demandons au Secrétariat exécutif du CILSS et au Secrétariat du CSAO/OCDE, qui assurent le co-animation du RPCA, de constituer une Cellule technique en appui à la *Task force* régionale.
- 3.** Cette Cellule sera chargée de :
 - ▷ Collecter, synthétiser et diffuser l'ensemble des informations disponibles sur l'évolution de la crise, les plans nationaux de réponse, les initiatives régionales et internationales, etc. ;
 - ▷ Capitaliser et relayer les analyses menées par les parties prenantes et en tirer des recommandations à l'endroit des décideurs ;
 - ▷ Relayer les travaux du Comité technique du Cadre harmonisé portant sur la mise à jour des statistiques de populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Nous demandons à l'ensemble des membres du RPCA de désigner immédiatement un point focal qui sera l'interface opérationnelle avec la Cellule. Une plateforme d'information dédiée sera mise en place sur le site Internet du RPCA (www.food-security.net).

- 4.** Nous convoquerons autant que de besoin, d'autres réunions virtuelles du RPCA.

Abuja, Accra, Bamako, Bruxelles, Dakar, Niamey, Ouagadougou, Paris et Rome, le 6 avril 2020.

Les présidents du COR/RPCA :
M. Sékou Sangaré, CEDEAO
M. Jonas Gbian, UEMOA

Le président de séance :
Dr Djimé Adoum, CILSS

